

# L'IDENTITE DE L'E.P.S Marocaine

Par El Chaheb Mustapha, professeur agrégé d'EPS,  
Lycée Moulay Ismail, Meknès

## INTRODUCTION

Au Maroc, l'Education Physique et Sportive (E.P.S) a vécu et vit toujours une crise d'identité, à cause d'une part de l'absence quasi totale des écrits et documents relatifs à ses Histoires, ses agents et ses pratiques. D'autre part, elle est dispersée entre différentes conceptions et théories importées de l'étranger et calquées d'une manière hâtive et précipitées. Par ailleurs, elle est entraînée par la pratique sportive, voire confondue avec elle et il paraît difficile de définir si le sport est un moyen d'éducation ou une fin en soi. La notion d'identité renvoie d'abord à des approches de types philosophiques (qu'est ce que l'un, l'être, l'identique ) ou psychologique (Qu'est ce qu'un sujet, son unité ...) ou des approches de types sociohistoriques. Ces approches nous permettent de comprendre que l'identité n'est jamais acquise, mais construite au cours d'un processus complexe, par la dialectique conformité/différenciation. Pour P.BOURDIEU, in La distinction, Les éditions de Minuit, 1982 : « *l'E.P.S n'est ni une idée, ni une personne, mais une institution, c'est à dire une « histoire faite chose ».*

En effet, la crise d'identité de l'E.P.S marocaine se situe tout d'abord sur le pan professionnel ; le professeur d'E.P.S est, à la fois un maître, un instructeur, un moniteur, un suppléant, un instituteur, un enseignant, un entraîneur, un éducateur... Elle est également située sur le plan des moyens de l'E.P.S. De fait, avant, la crise d'identité était liée à l'opposition des méthodes, aujourd'hui la référence aux sports a engendré une polémique à cause de la diversité de ses pratiques et de ses connotations. Ensuite, la crise d'identité est liée à l'objet de l'E.P.S : le physique, l'élève dans sa totalité, la technique, l'action motrice, la conduite motrice ou la règle d'action car face à la diversité des pratiques et des méthodes d'enseignement, il y a une diversité des conceptions en fonction des sciences d'appuis : sciences du sport, sciences de l'action motrice, sciences et techniques des activités physiques et la psychocinétique. En fin, la crise est liée à son utilité sociale. A quoi sert l'E.P.S pour l'élève marocain ?

Elle se manifeste dans le développement de ses qualités physiques et psychologiques, ses habiletés perceptivo-motrices en vue d'améliorer sa technique sportive, ou pour entretenir sa santé, le préparer à gérer ses loisirs physiques et développer ses compétences ou bien lui permettre l'insertion et la promotion sociale,...

Face à cette confusion, chercheurs, pédagogues et didacticiens de l'E.P.S ont pour but de forger une identité légitime et typique à notre discipline en passant tout d'abord par l'école et en montrant que l'E.P.S peut respecter les règles et les usages scolaires en s'alignant sur les modèles pédagogiques et didactiques des disciplines intellectuelles.

Dans cette perspective, quels sont les enjeux qui ont contribué à l'évolution de l'E.P.S ? Comment l'identité de l'E.P.S a changé dans la forme et le fond ? Y'a-t-il des permanences ou des ruptures dans l'évolution des préoccupations éducatives de l'E.P.S ? Et pourquoi ?

Nous tenterons de montrer que l'E.P.S, au cours de son histoire, s'est toujours appuyée sur une mission éducative, selon les contextes spécifiques des différentes périodes. Sous tendue par des enjeux différents définissant une E.P asservie à des préoccupations culturistes et développementales. Elle acquerra par la suite son identité scolaire avec un caractère sportif. Pour se placer finalement comme une discipline qui se veut au service de l'élève acteur dans la construction de ses savoirs.

Dans cette optique, nous verrons que l'identité de l'E.P se définit en relation avec le contexte du moment. Tout d'abord liée à l'idéologie post-coloniale, l'E.P va s'orienter vers la santé physique et morale et la protection du corps.

Puis nous tenterons de montrer la confusion de notre discipline avec le système sportif afin de l'adapter aux réalités sociales et politiques des fins des années 70 et les années 80.

Enfin à l'époque actuelle, nous verrons que l'E.P.S s'installe comme discipline authentique, qui surpasse les autres matières scolaires en s'ouvrant sur des partenaires extra-scolaires.

## **Chapitre 1 :**

*Depuis l'indépendance (1956) jusqu'au début des années 70 l'E.P était au service de la santé et la reconstruction, avec des enjeux moraux, corporels, et des préoccupations éducatives concernant le redressement et le développement du corps.*

L'E.P n'est en effet, qu'une partie de l'école qui elle-même n'est qu'une partie d'un tout plus vaste au sein duquel toutes les influences sont lourdes de conséquences. A l'avènement de l'indépendance, la stabilité politique, économique et administrative prime sur d'autres secteurs tels que le social, le sanitaire et l'éducatif. Dans ce sens, A.BEN AMOUR, dans le Maroc interpellé Edition, Eddifs, 1993, page 30, caractérise cette période : « *Durant les vingt cinq premières années ayant suivi l'indépendance, la démarche a été essentiellement politicienne, le débat consacrait la prédominance des luttes politiques sur la construction économique et la promotion du développement du pays.* »

Cette citation démontre très bien que les autres secteurs étaient relativement négligés tels que la santé et le secteur de l'enseignement. De là l'E.P qui faisait partie de ce dernier sera négligée, car à l'époque, elle ne disposait que d'un seul centre de formation, pour des enseignants de tous les niveaux. Elle peut expliquer d'un autre côté, la pertinence de l'E.P qui vise essentiellement des buts tels que « *acquérir et entretenir une bonne santé* » et « *favoriser la croissance tout en recherchant les bonnes attitudes* », surtout que le Maroc de l'époque souffrait des problèmes de santé dus à un déficit en hôpitaux et médecins.

De l'autre côté, face à l'urgence majeure d'après l'indépendance, qui était la nécessité de reconstruire le pays à tous les niveaux (Politique, économique et administratif). Il s'agissait de remettre en route le pays. Donc, le système d'enseignement en général, et l'E.P.S en particulier, n'avaient pas une grande place. Elle n'était pas perçue comme une matière à part entière contribuant à la réalisation de ces objectifs, surtout en comparaison avec d'autres disciplines, comme les Mathématiques, les langues, la géographie, les sciences naturelles... ce qui peut expliquer le peu d'intérêt qu'elle avait de la part des décideurs et de la société. En outre, puisque l'école est considérée par l'état comme moyen d'éducation et de formation du futur citoyen adulte, l'E.P en tant que matière scolaire va poursuivre, entre autres buts, « *l'acquisition des valeurs morales telle que la volonté, la discipline, l'altruisme, l'esprit d'équipe et l'honnêteté* » afin de contribuer aux changements d'un contexte caractérisé par l'effervescence, l'instabilité et les luttes inter-partis.

Par ailleurs, l'instauration d'un système éducatif et scolaire national en 1960 devenu obligatoire en 1963, va constituer une voie de promotion sociale (il fallait 5 ans d'études pour avoir un poste). Alors que tout le monde est occupé à étudier, il n'y a pas lieu de perdre de temps à faire du sport en dehors de l'école ou dans l'enceinte de celle-ci. L'E.P constituait alors, une entrave à la

bonne marche des études. Ce qui pouvait expliquer l'intérêt timide accordé à notre matière par les élèves et surtout les parents puisque étaient eux qui décidaient.

Dans une autre optique, du point de vue représentation sociale, les Marocains voyaient dans l'école, l'espoir d'aboutir à un statut social honorable, l'unique itinéraire menant à la promotion sociale et qui demandait un grand sérieux à travers les disciplines intellectuelles. Ainsi l'E.P, n'était perçue que comme une activité de défoulement, de distraction, de jeu. Bref, c'était une perte de temps. Le jeu caractéristique de l'E.P est loin d'être un facteur indispensable qui mènera et débouchera sur un travail pour gagner sa vie et c'était là le grand avenir qu'entrevoyait la famille (le père) pour ses enfants. De la, l'E.P était présentée par les parents d'élèves comme une activité de « *perte de temps* » une discipline nuisible à la réussite scolaire. Ce qui pouvait expliquer aussi, pourquoi la formation des cadres à l'époque était essentiellement quantitative, et recrutait des suppléants sans formation préliminaire, puisque, l'E.P était considérée comme une récréation surveillée. Donc celui qui avait pour tâche d'assurer le rôle de surveillant n'était pas appelé à suivre une formation pour mener à bien son travail. C'est pourquoi le fonctionnement de l'E.P et son déroulement ne faisaient pas l'objet d'une préoccupation pour les décideurs et la société. Dans une autre optique, la politique économique au Maroc dans cette période se basait sur l'orientation qui est « *la politique d'import-substitution* » qui a duré jusqu'au plan quinquennal 1973/1977. La logique d'ensemble de cette politique était nationale et volontariste. Les points négatifs de cette orientation économique étaient la production des disparités sociales, qui ont exacerbés les déséquilibres internes et externes, d'ou un endettement externe sans précédent (22 milliards de dollars).

Etant donné l'interpénétration des secteurs étatiques entre eux, le secteur de l'enseignement en général et de l'E.P, en tant que matière faisant partie de ce système, seront touchés négativement par cette situation défavorable. Car, pour pratiquer l'E.P et le sport à l'école, il faut construire des collèges et des lycées avec des installations sportives. Or, l'état souffrait sur le plan financier (22 M.D d'endettement). En plus il y a d'autres priorités étatiques concernant le secteur administratif et militaire. Pour cela, nous pouvons comprendre pourquoi à cette époque, notre discipline était marginalisée, surtout qu'elle appartenait à un secteur représenté comme consommateur et non sensible.

D'un autre côté, dans les contenus de l'E.P, nous nous référons à l'idée très précieuse de G. ANDRIEU, In, L'EP au XX<sup>ème</sup> siècle, une histoire des pratiques les cahiers action, 1993, page 79, qui explique que « *l'éclectisme des méthodes à pour fin de s'adapter à l'état des lieux des*

*pratiquants, voire du pays tout entiers* ». Il ajoute aussi que l'E.P tient compte de la valeur physique technique et psychologique des élèves, mais aussi des saisons du climat et matériels. (I.O. Française de 1945).

Si nous partons du postulat selon lequel les Instructions Officielles marocaines( I.O ) de 1964 sont une copie conforme des I.O françaises de 1945, plusieurs conclusions peuvent être tirées des affirmations de G.ANDRIEU, nous pouvons considérer, d'une part, que l'EP est cohérente puisqu'elle s'adapte au contexte défavorable par ses trois méthodes (gymnastique fonctionnelle, gymnastique construite, et éducation sportive).

Si l'établissement dispose de matériel et d'installations sportives, il pourra adopter «l'éducation sportive» sinon il aura les deux dernières méthodes qui ne demandent pas trop de moyens. L'essentiel donc est que l'E.P existe dans l'école quelle que soit la méthode. D'autre part, les trois méthodes, offrent une souplesse conceptuelle à l'E.P pour s'adapter au contexte social. C'est à dire, si l'établissement est situé dans un contexte traditionnel qui résiste aux A.P.S (loisirs des colons) l'enseignant peut utiliser la gymnastique éducative qui respecte la culture du corps marocain.

Par ailleurs, la similitude et la conformité frappante entre les I.O françaises de 1945 et les nôtres de 1964, peut être expliqué par l'origine française de leur concepteur (COURNELOUP), et par la similitude relative des deux contextes : La France vient de sortir de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et la Maroc vient de se délivrer de la colonisation (1956).

Au sein de ce contexte politique, économique et social, défavorable à l'E.P, cette dernière continuera malgré tout à progresser pour passer d'une matière qui privilégie « la culture du corps » en 1964 à une discipline en 1971 qui tient en compte « *les progrès accomplis tant dans le domaine sportif que dans celui des moyens pédagogiques.* »

Dans cette optique, nous nous référons à J.TISSIE dans La méthode sportive, 1966, qui propose 4 formes d'expressions et qui sont : « *Maîtrise des déplacements, du corps, des engins, de l'opposition* » et propose aussi, « *d'analyser les APS pour trouver en chacune d'elles ce qui peut développer chacune des maîtrises.* » Cela montre que les concepteurs du I.O de 1971, se sont inspirés du courant de J.TISSIE, pour fixer les instructions éducatives ainsi que les moyens de les atteindre : maîtrise du milieu par les sports individuels (athlétisme, natation) et la confrontation

avec les obstacles naturels. La maîtrise du corps par les sports gymniques, gestes sportifs et exercices construits de maintien et le rapport avec autrui par les sports collectifs et les jeux. Le contenu transmis par les I.O de 1964 et 1971 nous permet de dire que l'E.P était au service de l'hygiène et du bien être physique et moral, et que ces préoccupations éducatives étaient centrées sur le redressement, le développement et la maîtrise du corps. Avec des finalités principalement médico-morales. L'E.P avait aussi le statut d'une matière récréative et marginale à cause du contexte politique, économique et sociale défavorable.

Dans ce sens P.ARNAUD dans « La crise de l'E.P, constats et hypothèses »\_ In, Les savoirs du corps P.U.F, 1983, page 11, disait qu' « *elle est en effet dans l'école et en dehors d'elle, marginale selon l'expression de J.DUMAZEDIER* » « *Elle n y est pas installée, elle y campe.* » C'est à dire qu'elle est dans l'école puisqu'elle a toujours été dispensée par un personnel, dans un lieu, avec un horaire ... Elle est en dehors parce qu'elle a été marginalisée par les élèves, l'administration, les parents d'élèves et les décideurs politiques. Dans la même perspective, P. PARLEBAS, en 1976, In, L'E.P en miettes, Paris, page 8, déclare : « *nous avons affaire à une E.P en miettes* » c'est à dire une discipline fragmentée, parcellisée, à cause de son éclectisme bien évidemment. Nous avons constaté que le contexte social et politique post colonial défavorable est en crise. Nous comprenons que cet aspect a pu être un frein au développement de l'E.P et du sport. Mais la fin des années 70 connaîtra un détournement des esprits de la masse vers ce phénomène universel, qui est le sport.

Bref, l'E.P au service de la santé et de l'hygiène ne trouve son identité qu'en référence au corps et l'éducation par le mouvement.

Nous avons essayé de montrer que l'E.P, dans les années 1960 et début 1970 s'adaptait au contexte de l'époque en utilisant les trois méthodes et restait au service de la reconstruction et du redressement, selon une conception médicale et éclectique "*il y a plus de chances de santé que par un corps bien construit*". Mais ces enjeux corporels ne tiendront pas devant les impératifs du contexte social, économique et politique.

Elle nécessitera une évolution de ces enjeux afin de survivre. N'ayant pas pu trouver son identité dans la perspective sanitaire et mécanique. L'E.P va s'insérer dans des enjeux plus modernes et dynamiques et dans un contexte culturel plus favorable à la modernité.

## **L'E.P répondra-t-elle à la volonté sociale?**

### **Chapitre 2 :**

*Depuis la fin des années 70 jusqu'à la fin des années 80, l'EPS est devenue au service de la société avec des enjeux modernes et des préoccupations éducatives de nature sportives.*

A cette époque nous pouvons parler de "Révolution" et le sport dans cette volonté réformatrice devient un moyen précieux.

En effet, du point de vue enjeux éducatifs, l'E.P.S a adopté le sport d'une manière définitive et exclusive à travers les I.O de 1977, où nous trouvons à la page 6 que "*l'éducation sportive constituera le support de l'action pédagogique*". La même position a été prolongée par les I.O de 1982 qui stipulent que « *le programme général du travail doit s'appuyer sur une pédagogie fonctionnelle dont l'éducation sportive constitue le principal support* ».

Dans ce sens, Y.LEZART, 1989, in Sport et dynamique sociale résume parfaitement cette logique sportive en EPS en disant que « *c'est une véritable révolution éducative que proposent les défenseurs du sport moderne* ». Nous pouvons comprendre que cette révolution est réalisée contre l'éclectisme d'une part et contre la pédagogie de dressage d'autre part. Le même auteur a attribué quatre grandes valeurs au sport moderne :

*1-le sport forme des hommes d'action.*

*2-le sport favorise la prise d'initiative*

*3-le sport développe l'esprit d'émulation (initiation) grâce aux compétitions.*

*4-le sport est une éducation de contrôle de soi car il développe la force de caractère, le fair play.*

Nous pouvons comprendre par-là, que le sport, porte en lui des vertus éducatives intéressantes, ce qui peut justifier son entrée légitime à l'école.

Les vertus éducatives du sport, apparaissent clairement, d'après l'idée de BELLIN DU COTEAU, dans Le traité de l'E.P du Dr LABÉ, 1929, qui disait que « *c'est la performance dans le sport qui est éducative* ».

Dans cette optique nous constatons que cette notion était privilégiée par l'évaluation notation des I.O 1982, puisque nous lui attribuons 16 points sur 20, et dans la circulaire N° 111 de 1987, qui vise

parmi les objectifs à « *améliorer leurs performances* », tout en gardant la notation de la performance sur 16 points.

Dans la même optique J.ULMANN, dans De la Gym aux sports modernes 1965, affirme que « *le sport permettra de développer des qualités morales de base tels que discipline, faire play, prise de risque, initiative personnelles, la santé.* »

Ces affirmations, nous permettent de juger l'introduction du sport en tant que moyen hégémonique de l'E.P, comme signe de pertinence et de bon choix, permettant d'atteindre les objectifs visés à la fois par les I.O 1977 et 1982 et qui sont similaires puisqu'ils sont formulés sous forme de : « *formation intégrante de l'être en tant qu'individu sain et productif, individu agissant sur l'environnement et individu au sein de la société.* »

Par ailleurs, Feu S.M le Roi Hassan II dans Le Défi 1976 affirmait que « *l'Education Physique est autant importante que l'éducation intellectuelle* » . Par cet intérêt royal, l'E. P tirera des bénéfices matériels et symboliques qui se caractérisent entre autres, par l'ouverture de plusieurs C.P.R.

Par contre, M.BAQUET, 1940, avançait qu'il s'agissait de « *faire preuve que le sport a des vertus mais que ces vertus s'enseignent.* » Dans ce sens les I.O de 1977 et 1982 avaient essayé de proposer des moyens pédagogiques pour enseigner le sport, à travers des progressions pédagogiques dans le cahier vert de 1977, par le biais des situation pédagogiques dans les I.O de 1982, et la formulation technique et éducative des objectifs(I.O 1977 et 1982). D'autre part, dans la perspective des enjeux politiques qui ont influencé l'E.P, nous pouvons avancer l'idée que la politique sportive de l'Etat durant les années 1970 et 1980 était caractérisée par un effort grandissant pour divulguer, organiser mais également contrôler la pratique sportive à travers plusieurs moyens notamment le comité national olympique marocain (C.N.O.M), les fédérations, les clubs et bien évidemment l'E.P.S qui dispose du plus grand nombre de pratiquants. Le sport devient donc un moyen de propagation politique, de représentativité étatique, de la supériorité et la force d'un pays. Dans ce sens les I.O de 1977 et 1982 qui ont utilisé le sport comme moyen ultime d'éducation vont adopter les structures du sport civil dans l'organisation de la classe : club, président, secrétaire, capitaine... Aussi le cycle est sous forme de « *compétition test , séances d'entraînements, compétition contrôle* » et *compétition bilan ... les élèves organisent les rencontres, arbitrent, jugent, s'occupent de l'observation (spectateur averti) et du managérat, tout en observant le cérémonial sportif* (I.O de 1977.1982).

Toujours dans une perspective politique du sport, G. ANDRIEU, 1992, stipule que *“l’athlète incarne les ressources physiques et morales d’une nation”* c’est à dire que le champion permet la construction d’une identité nationale d’un prestige du pays. Bien entendu, les rencontres internationales seront une occasion d’affirmer au monde sa supériorité, sa force, sa vigueur et son dynamisme.

Dans cette logique, le Maroc, lui aussi conscient des enjeux politiques du sport et dans le but de montrer au monde une image de stabilité, de productivité et par la suite défendre notre cause nationale concernant le problème du Sahara, va préparer ses champions dans les différentes disciplines olympiques. Dans ce sens l’E. P.S depuis les I.O de 1977 a programmé les sports collectifs, la natation, la gymnastique, l’haltérophilie, le combat et l’athlétisme comme moyen privilégié de l’éducation. Dans cet esprit, le Maroc va organiser des manifestations sportives de toutes dimensions : Jeux méditerranéens 1983, jeux pan arabes 1985, coupe d’Afrique des nations de Football 1988, pour prouver au monde entier sa supériorité, sa stabilité, et sa sportivité. Dans ce sens, BROHM, 1983 disait que *« les jeux olympiques serviront de propagande aux états »*. Cette idée est illustrée par Said AOUITA et Nawal El MOUTAWAKIL, médaillés d’or lors des jeux olympiques de Los Angeles de 1984. Ces athlètes seront invités et décorés par Feu S.M HASSAN II ; cet hommage royal va, d’un côté, pousser les décideurs à accentuer la formation d’autres athlètes à l’image de ces deux idoles. Et d’un autre côté, la population marocaine va s’apercevoir que le sport et l’E.P.S sont des moyens précieux pour réaliser la célébrité et le prestige. Grâce à ces exploits, l’EPS va bénéficier symboliquement par le changement des mauvaises représentations sociales qui y sont associées. Elle va profiter de plus d’intérêt et de soutien matériel et humain de la part du gouvernement (amélioration de la Formation des cadres, en quantité et en qualité). D’un autre point de vue, Le ministre de la J.S. allemand BALLOUR VEN SCHIRACH, disait : *« Ton corps ne t’appartient pas, il appartient à la nation qui t’a donnée le jour »*. Cette idée illustre l’exploitation des athlètes pour la propagande d’une image de supériorité et de productivité de l’état.

Dans ce sens, le sport commencé à l’école, perfectionné en club, idéalisé dans les exploits individuels ou collectifs va devenir l’ambassadeur de ce Maroc nouveau qui se dégage lentement des dégâts de la colonisation, et qui se prépare à s’ouvrir et à acquérir sa place dans le monde. Dans la même perspective, Youssef FATES, dans, Tiers Monde : Le sport compétitif international, ça sert à faire la politique. In, Géopolitique du sport, actes de colloques, Besançon, 1990, pages 209 à 218. affirmait que, *« parmi toutes les fonctions assignées au sport par les états du tiers monde,*

*c'est la fonction politique. Le sport compétitif international devient plus que jamais une véritable arme de combat politique servant la diplomatie et les relations extérieures des états* ». Il ajoute que « *si on prend le cas de plusieurs pays africains et arabes, le sport est la continuation de la politique par d'autres moyens* ».

Dans cette optique, l'EPS moyen de l'éducation du futur citoyen adulte a tracé depuis 1982 l'objectif « *permettre l'ouverture sur le monde entier afin de consolider la fraternité et la solidarité entre les peuples par la participation aux manifestations sportives internationales* ». Cet objectif, grande spécificité des I.O 1982, nous laisse penser que les décideurs de l'E.P.S à l'époque étaient conscients du rôle politique joué par le sport et son impact sur le développement des bonnes relations avec les autres pays. En adoptant donc, cet objectif, l'EPS gagne sa légitimité sociale. En effet, Depuis 1952, toutes les grandes puissances du monde ont pris l'habitude de prendre les jeux olympiques pour une tribune idéologique. Or, pour briller aux jeux, il faut une structure ; cette structure a pour base l'école. Ce qui nous pousse à constater que les disciplines enseignées depuis I.O de 1977 sont quasiment olympiques.

Dans la même pensée, J. P. AUGUSTAIN et Yaya Karim DRABO, dans La politique sportive menée au BURKINA FASO, In, Géopolitique du sport, 90, page 172 (op. cit.) Affirment « *qu'un peuple sportif est un peuple sain et un peuple sain est un peuple producteur* ». Cela veut dire que si nous démocratisons l'EPS pour tous les élèves marocains, ils seront par la suite des adultes sains et productifs. Et, d'ailleurs se sont les objectifs assignés à l'E. P. S à travers les I.O de 1977 et de 1982.

Les mêmes auteurs ajoutent que « *pour l'essentiel du sport, il s'agit d'exalter la fibre patriotique et la ferveur nationale le déploiement des couleurs dans les stades, l'hymne national chanté lors des manifestations sportives.* »

De l'autre côté, Les enjeux idéologiques représentent le sport comme un moyen de contrôle, de formation et donc d'embrigadement de la jeunesse ou du peuple. L'EPS constitue donc un moyen privilégié pour réaliser cette intention à travers le développement par le sport de l'esprit de coopération, de respect d'autrui, de faire play, de tolérance, de combativité, d'initiative et de compétitivité. Le sport représente donc un puissant moyen de diffusion des idées des décideurs et du désir d'hégémonie sur la jeunesse.

Par ailleurs, dans le secteur économique, Y. LEZART, 1989 ( op. Cit.) disait que « *la pratique sportive participe à l'entrée en pleins pieds et sans retard dans le système de concurrence internationale que le capitalisme impose* ». Donc c'est une perspective des enjeux économiques du sport. En effet, dans le secteur économique marocain, nous avons commencé à parler de stabilisation et d'assainissement à partir de 1978. Il faudra cependant attendre l'année 1983 pour assister à la mise en place progressive d'une nouvelle politique économique. Il s'agit de « *la politique d'ajustement structurel* » (P.A.S), inaugurée en relation avec les institutions monétaires et financières internationales suite à l'exacerbation de la crise économique à partir de 1975. Le fondement stratégique du P.A.S est libéral reposant sur le libre jeu du marché, fondé aussi bien sur le capital national qu'étranger, basée sur l'initiative privée. C'est donc, une option d'ouverture reposant sur le marché mondial.

Cette tendance économique, a été adoptée dans le contexte éducatif qui formait l'adulte de demain et spécifiquement dans l'E.P.S à travers ses I.O de 1977 et 1982, qui visaient à former « *un individu sain et productif* » « *un individu agissant dans l'environnement* » et « *un individu au sein de la société.* »

De surcroît, le fait que notre discipline ait adopté comme moyen d'éducation les APS « *l'élève recevra le long de sa scolarité une éducation sportive.* » (I.O 1977 et 1982) , les points communs entre le sport moyen de l'E.P.S et le secteur économique sont la productivité, la performance, la compétitivité saine et l'initiative individuelle et collective.

De plus, l'objectif majeur qui a caractérisé les I.O de 1982 et « *permettre l'ouverture sur le monde entier, afin de consolider la fraternité et la solidarité entre les peuples par la participation aux manifestations sportives internationales.* » . A partir de cette visée l'E.P.S comme les autres secteurs va essayer de s'ouvrir sur le monde et concurrencer les grandes nations, dans le domaine du sport scolaire avec fair play. D'ailleurs, Lors d'une allocution faite à une commission de réforme de l'enseignement en 1978, Feu S.M le Roi précise que « *notre seule doctrine ne peut être que la productivité* ». Dès lors le M.E.N va bouger dans le sens de l'efficacité. Ainsi en novembre 1979, sous la présidence du Ministre, un séminaire a été organisé avec les responsables de l'E. P. S. Ce séminaire avait comme objet l'élaboration d'un projet de réforme de l'E. P. S scolaire et universitaire, et ceux pour une bonne préparation des Jeux méditerranéens de 1983. De là a commencé la prise de conscience de l'importance que peut revêtir l'E.P.S ; cela va se concrétiser avec la création du C.P.R de Fès (1978), le C.P.R de Taza en 1981. Cet éclatement avait pour

objectifs l'augmentation et l'amélioration de la formation des cadres afin de rendre l'E.P.S plus efficace et plus efficiente.

Dans l'optique des enjeux socioculturels, l'essor démographique a abouti à l'extension de la classe des adolescents avec « *une contre culture.* » Ces jeunes veulent affirmer leurs valeurs par le sport. L'E.P.S viendra à l'écoute des besoins de la jeunesse en intégrant les APS comme moyen hégémonique de l'éducation.

C'est l'époque du balancement de la population marocaine avec une civilisation de plus en plus urbaine et industrielle. Dans ce sens le sport est considéré comme synonyme de modernité. C'est une période de fantaisie, de libération des mœurs, de stabilité, de désir de profiter de la vie et du corps libéré. Cette joie de vivre entraîne le développement du sport comme pratique liée au plaisir, à l'hédonisme, à la santé, à la célébrité et surtout à la promotion sociale. Dans ce sens, Sakina BARGACH, A.MOREAU, dans Les APS, enjeux de l'émancipation des jeunes au Maroc 1990 (op.cit) p : 141, 152, affirment que « *l'organisation du IX<sup>ème</sup> jeux méditerranéens de 1983 a été pour le Maroc et les marocains un véritable événement national. Cet événement se renforcera plus tard avec la participation du Maroc aux jeux olympiques de Los Angeles en 1984, les médailles d'Aouita et de Nawal ont provoqué chez tous les marocains un sentiment de fierté et c'est surtout chez les femmes que l'on devrait trouver les plus fortes répercussions* ».

En effet, La population de plus en plus jeune, cherche de refuge dans le sport, phénomène planétaire, synonyme de modernité et de promotion sociale. Et, depuis les résultats de Los Angeles 1984, et Mexico 1986 en football, les représentations sociales du sport et de l'E.P.S vont changer dans le bon sens, puisque des parents qui empêchent leurs enfants de pratiquer le sport et l'E.P.S (par les recours aux dispenses, surtout pour la fille), vers des parents qui les encouragent à pratiquer le sport à l'école et aux clubs. De la sorte, dans l'éditorial du Courrier de l'UNESCO, par Behjat, ELNADI, Abdel REFFAT, 1982, disaient que « *le sport doit être cette « école de noblesse », secteur de fraternité planétaire, sa mission est de veiller à la pureté des valeurs éthiques du sport.* » Dans le même sens d'idée, les I.O 1982 visent le développement de l'esprit de fraternité et de solidarité entre les peuples à travers les compétitions internationales du sport scolaire. Toujours dans l'optique socioculturelle du sport, B.DURING, en 1976, identifie le sport comme moyen et comme objet de luttes sociales. C'est à dire que le sport est un moyen de se différencier par une pratique particulière.

Dans ce sens, P. BOURDIEU, 1982, parle d'« *habitus corporel* » ou « *habitus social* » en le définissant comme : « *Système des règles profondément intériorisées qui, sans jamais être exprimées en totalité ni de façon systématique, organise implicitement les rapports des individus d'un même groupe à leur corps* ». Cette notion permet d'expliquer pourquoi un individu appartenant à une couche sociale aisée pratique un sport qui ne permet pas le contact corporel, tels que le tennis ou le golf. Alors que quelqu'un qui appartient à une couche sociale populaire, il pratique généralement des APS de contact qui ne demandent pas un coût élevé d'abonnement et de matériel, exemple, les arts martiaux, les sports collectifs ( F.B ) et l'athlétisme. A partir de cette notion d'« *habitus social* » nous constatons que les I.O de 1977, 1982 et la note n° 111 de 1987 adoptent exclusivement des APS olympiques adoptés exclusivement par les couches sociales défavorables ou modestes. Ceci est cohérent du fait que la majorité de la population marocaine est d'un niveau socio-économique moyen voire même défavorable. Selon J. DEFRANCE, dans, sociologie du sport, 1995 « *le sport devient un secteur de la massification de la culture* », ceci est d'autant vrai, que l'E.P.S par l'utilisation du sport a contribué dans la vulgarisation d'une nouvelle culture corporelle, une culture étrangère (Sport moderne), ce dernier est devenu pour la jeunesse marocaine synonyme de modernité et d'accès aux valeurs de la bourgeoisie (l'essence du sport anglais.)

En effet, si la sportivisation de l'E.P.S est réelle et officielle à partir de 1977, elle représente un danger pour l'identité et l'avenir de la discipline ; en devenant sportive, l'E.P.S va, peu à peu, se confondre avec son contenu, cette confusion, parmi d'autres facteurs, a poussé les décideurs par la suite à réformer l'E.P.S par des orientations pédagogiques de 1991.

Il s'agit donc de définir des enjeux nouveaux, des finalités et des contenus spécifiques qui fonderont l'identité scolaire et sociale de l'E.P.S, c'est à dire son intégration, sa reconnaissance et son utilité.

Ces réformes s'effectueront en réaction à plusieurs données : Un écart de plus en plus important entre le sport de haute performance avec ses exigences et les possibilités de l'élève d'une part et de l'E.P.S d'autre part. Une diversification sportive et une multiplication des formes de pratique, qui ont occulté les pratiques physiques traditionnelles. Devant cette ambiguïté des pratiques, l'E.P.S est forcée à redéfinir ces moyens. Une critique, très forte à la fin des années 1980, du sport de compétition, de ses excès et de ses déviances. Une augmentation du taux d'échecs scolaires, des

abondons et des dispenses. Ces phénomènes vont pousser l'E.P.S à redéfinir ses stratégies d'apprentissage et de placer l'élève au centre d'intérêt.

Donc, l'E.P.S va être obligée de changer ces préoccupations éducatives tout en s'adaptant aux mutations de la société marocaine sur tous les plans.

### **Chapitre 3 :**

*Depuis le début des années 1990 à 2000, L'E.P.S deviendra au service de la société et surtout de l'école en suivant des enjeux éducatifs nouveaux, avec des préoccupations éducatives qui consistent à préparer un individu épanoui, compétent et responsable.*

Pressée par les événements socio-économiques et institutionnels (réforme du système éducatif), l'E.P.S va réagir en 1991 pour préciser et affirmer son identité scolaire. En effet, L'évolution des demandes en matière d'éducation (la généralisation de la scolarisation) et les changements intervenus dans les représentations que les élèves ont, font que le système scolaire, au fonctionnement traditionnel, est en crise. Ce problème interne à l'école est renforcé par une conjoncture économique et sociale peu brillante où le chômage et les difficultés d'insertion des jeunes posent des problèmes délicats. L'école se heurtera de plus en plus à cette nouvelle mentalité de la jeunesse faite de dialogue, de liberté et de confiance et donc de désir d'autonomie ; le système scolaire est obligé de changer son style autoritaire pour remédier aux problèmes de réinsertion de la jeunesse dans la vie de l'école et dans son environnement.

Enfin, la nécessité de préparer la jeunesse aux défis économiques et technologiques de la mondialisation et de l'ouverture à l'aube des années 2000, va questionner l'école et l'EPS sur son rôle, sa place, les contenus à transmettre, les outils méthodologiques d'acquisition et de réflexion que les élèves devront maîtriser.

Face à ces nouvelles conjonctures, il semble que l'adaptation de l'E.P.S passe par la redéfinition d'enjeux éducatifs spécifiques, de finalités scolaires propres et de contenus originaux. D'ailleurs, L'identité de l'E. P.S à travers les O.P de 1991, se concrétise par des objectifs tels que « *la valorisation de la personnalité de l'apprenant* », « *la démocratisation de l'enseignement de l'E. P.S* » et « *la prise en considération du milieu environnant ou vit l'apprenant.* » Ces objectifs se spécifient plus sous forme d'objectifs psychomoteurs, cognitifs et socio affectifs. Nous voyons bien, ici, que la définition de ces nouvelles finalités et de ces nouveaux objectifs assure à l'EPS son identité scolaire et sociale.

De ce fait, si la période des années 1970-1980 apparaît comme une étape de structuration et de création d'un statut légitime à l'école. Les années 1990 peuvent apparaître comme son prolongement, puisque l'analyse de la relation « élève/contenu » reste au centre de la préoccupation éducative. L'analyse scientifique, didactique et pédagogique, la maîtrise des données physiologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent, le respect des étapes de sa croissance, les particularités de son comportement et de ses capacités à apprendre ont consolidé la place de l'E.P.S dans l'enceinte de l'école. Dans ce sens, P. PARLEBAS, dans L'E.P en miettes en 1967, affirme « *qu'avec un retard de 50 ans, l'E.P place enfin, l'enfant au centre de l'éducation...L'E.P accomplit sa révolution copernicienne* ».

Nous pouvons dire que l'E.P.S marocaine n'a réalisé la révolution qu'avec les O.P de 1991 et l'a consolidée par les O.E de 2000, où elle a rendu l'élève acteur de ses apprentissages. Cette affirmation s'illustre dans ses passages : « *valorisation de la personnalité de l'apprenant.* » Dans la définition de l'E.P.S « *...élève épanoui, efficace, apte à assumer ses responsabilités et capable de s'intégrer dans la société.* », « *Accorder tout l'intérêt à l'épanouissement de la personnalité de l'apprenant.* » « *En tenant compte de ses besoins, ses aspirations, ses possibilités et ses capacités à partir de la réalité concrète de l'environnement où il vit.* » « *La relation pédagogique repose sur le contrat pédagogique.* » « *Formation des groupes en fonction du niveau des élèves.* »

En plus de cela, les O.P, 91 ainsi que ceux de 2000 insistent sur l'analyse et le traitement didactique des activités physiques et sportives pour proposer à l'élève un contenu adapté à ces ressources. En préconisant « *l'évaluation formative* » comme moyen permettant à l'élève la construction de ses savoirs d'une manière consciente. Et d'utiliser parmi les pédagogies citées, celle qui rend l'élève, élément actif (pédagogie différenciée), tout en répondant à ses besoins, motivations et ses représentations.

Dans une approche culturelle, Abdel Ali BENAMOUR, 1993, op.cit, Page 90 nous dit que « *si l'attachement à la tradition est fondamental, l'ouverture sur la modernité est impérative.* » Il ajoute : « *nous ne pouvons nous épanouir que dans une synthèse entre nos propres valeurs et les valeurs universelles.* » Dans ce sens les O.P 91 ont anticipé cette tendance en fixant comme objectif de l'éducation : la « *fixation de la croyance islamique* », l'« *implantation des valeurs morales en s'attachant aux vertus de l'islam.* » « *faire connaître à l'enseigné le patrimoine de ses glorieux ancêtres* » en même temps « *faire acquérir à l'enseigné la capacité de s'interagir avec le monde extérieur avec un esprit ouvert et tolérant...* ». Egalement, ces orientations proposent comme

moyen de l'éducation le sport, à la fois en tant que phénomène culturel universel, et les activités physiques traditionnelles marocaines, ainsi que les jeux et les danses folkloriques entant que « *pratiques corporelles* » (BOLTANSKI, 1971) qui ont un sens patrimonial et culturel purement marocain.

Donc, à travers l'ambivalence de ces deux cultures, universelle et nationale natale, l'E.P.S vise l'éducation d'un futur citoyen adulte équilibré, positionné et stable. Ces qualités vont lui permettre de pouvoir s'ouvrir sur le monde par le sport tout en gardant ses spécificités corporelles traditionnelles. Dans une perspective politique, A. BENAMOUR, 1993, nous dit, que le Maroc actuel adopte une approche dite « *participative ou pédagogique ou politico constructiviste.* » Cette vision implique, la participation, le dialogue, l'expertise et repose sur l'information entre le gouverneur et le gouverné. C'est la vision démocratique du gouvernement d'alternance. Cette approche s'élargit pour toucher le secteur de l'enseignement en général et l'EPS en particulier ; puisque cette discipline insiste à travers ses O.P de 1991 et 2000 sur l'implication de l'élève dans le processus d'enseignement en le rendant acteur de ses apprentissages en se basant bien sur les pédagogies recommandées « *pédagogie différenciée, pédagogie du contrat* ». A travers ces deux outils d'interaction, il y a une participation continue de l'élève qui en collabore avec l'enseignant dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ses apprentissages. Cette vision politico-économique est élucidée par un objectif dans l'introduction des O.P de 1991. « *Démocratisation de l'enseignement de l'E.P.S sachant que sa pratique est un droit à tous les élèves, qu'ils soient doués ou non, ces derniers en ont plus besoins* ». Par ailleurs, cette étape se caractérise sur le plan économique et administratif par le principe de « *décentralisation, déconcentration* », c'est à dire une gestion des ressources d'une manière autonomes, spécifiques à la région sans concertation directe, avec le service central (les différents ministères situés à Rabat).

Ce principe a été adopté dans le système d'enseignement par les O.P de 1991 qui régissent l'E.P.S. Cette dernière a connu une émancipation, une décentralisation par rapport au centre (M.E.N) et une décentralisation par rapport aux spécificités géo-culturelles.

Dans cette optique, les O.P 91 et les O.Ed 2000 incitent l'unité pédagogique d'un même établissement à mettre en oeuvre d'une part un « *projet pédagogique* » de l'EPS, prenant en considération les caractéristiques, les représentations, les besoins des élèves et les disponibilités humaines et matérielles. D'autre part, « *un projet d'A.S.S* » de l'établissement qui programme dans

le temps et l'espace le déroulement, l'entraînement et les compétitions des différentes catégories d'âges dans les différentes A.P.S.

D'un autre côté, Cécile COLLINET, dans la revue EPS N° 250, 1994, a réalisé une recherche montrant comment les auteurs ont contribué à enrichir les débats de l'E.P.S de 1950 à 1994, à travers les écrits dans la revue E.P.S. L'auteur affirme que 77% des articles concernent le phénomène sportif en dehors de la discipline scolaire qu'est l'E.P.S. Cette affirmation nous autorise à dire que le sport domine l'esprit des auteurs, des concepteurs et des praticiens de l'E.P.S.

Mais, de quels sport peut-on parler en E.P.S depuis 1991 à 2000 ? Le sport moyen de l'E.P.S est un contenu d'enseignement transposé, traité, adapté aux besoins et caractéristiques de tous les élèves quels que soient leurs niveaux d'acquisitions. C'est donc un sport didactisé. D'ailleurs, presque tous les enseignants de l'E.P.S marocaine adoptent aveuglement un seul et unique modèle didactique, celui de JOËL DUGAL, apparu dans la revue E.P.S n°232 en 1991, et enseigné depuis cette date dans les centres de formation ; il se base sur *l'analyse didactique de l'A.P.S, en passant par la logique interne, les problèmes fondamentaux, les enjeux de formation, les principes et les règles d'action. En plus du traitement pédagogique et le traitement didactique formés par les thèmes d'études, des situations de références, les critères de réussites et les niveaux d'habiletés*. A travers ces deux démarches nous pouvons conclure que désormais l'élève n'apprend pas la technique « transmise » d'une manière mécanique, sans prise en considération de son niveau d'habileté ni de ses besoins et ressources. Mais il construit et verbalise les règles d'action qui lui ont permis de réussir la tâche, d'une manière réfléchie et autonome, grâce à son projet d'action individuel. Donc l'E.P.S actuelle a comme moyen d'éducation, un sport adapté, transposé et didactisé.

Dans une approche économique du sport, nous pouvons affirmer que notre discipline que les APS utilisent comme moyen privilégié se trouve influencée par la dimension économique du sport civil. Dans cette optique C.NOIR, dans la revue E.P.S n°249, la glorieuse incertitude du sport affirme *qu'avant les années 80 l'idéologie et les mythes sportifs doivent à la politique, par contre après les années 80, l'idéologie et les mythes sportifs doivent à l'économie*. Cela nous laisse dire que le sport à l'école deviendra attaché à la dimension économique du sport civil, c'est à dire que l'élève qui pratique l'E.P.S à l'école et continue à pratiquer son sport préféré dans un club civil, peut être guidé par l'argent, par la belle vie qu'il peut gagner en apprenant et en se perfectionnant dans une APS donnée. Le même auteur ajoute, que « *le sport est co-déterminé par un ensemble de composantes qui agissent en inter-relations* », autrement dit, qu'il est influencé par les

composantes : Pouvoir, argent, image... dans un espace multidimensionnel (local, national et international) sous des connexions variées, telles que le Marketing et le sponsoring. Dans ce sens, l'E.P.S a adopté le même itinéraire en dépassant les autres matières par l'ensemble des partenariats au niveau local avec les communes et les clubs, au niveau national avec les fédérations d'athlétisme, tennis, football, basket-ball et dans l'avenir proche viendront d'autres. Et, aussi, au niveau international par les coopérations au niveau du sport scolaire (inter-établissement avec d'autres pays.)

Toujours, dans la perspective économique, V. ANDREFF, disait, dans la revue E.P.S, N° 223, 1990 que « *le sport est envahi par l'économie.* » Il ajoute en affirmant que, « *le mariage actuel du sport et des partenaires économiques est irréversible parce que le sport a besoin d'argent.* » Dans ce sens, la fédération royale marocaine du sport scolaire, a exigé depuis 1997 une cotisation annuelle par élève dans une fourchette de 10 à 20 dirhams, afin de pallier le manque du matériel sportif. Egalement, elle a proposé aux établissements l'alternative d'utiliser les installations sportives pour des buts lucratifs. C'est à dire que l'établissement peut louer ses installations aux équipes du quartier ou à la commune ou aux clubs.

Continuellement, dans la logique de V. ANDREFF, 90, le sport est devenu un marché florissant et en pleine expansion, *l'industrie du sport crée un revenu qui représente 1 à 2 % du PNB dans les pays industrialisés et s'accroît à un rythme supérieur à celui d'autres secteurs.* Dans cette logique, nous pouvons dire que l'E.P.S sert et soutient l'économie marocaine, du fait du nombre des pratiquants de l'E.P.S à l'école qui avoisine les 5 millions d'enfants. Imaginons l'achat d'un seul article sportif par élève chaque année, combien de dirhams seront investis dans le secteur économique marocain. Ajoutons à cela l'achat annuel du matériel sportif par chaque établissement scolaire qui s'évalue à des milliers de dirhams. Ainsi le marché du sport engendre la création des professions et d'emplois liés au sport auquel nous ajoutons les métiers de l'E.P.S bien évidemment ( plus de 8.000 enseignants ). Ces constats font que l'E.P.S contribue plus que d'autres matières scolaires au dynamisme et à l'évolution de l'économie marocaine.

Il semble donc que l'E.P.S s'est engagée dans un processus irréversible qui devrait la conduire à se définir comme une discipline d'enseignement à part entière dotée d'objectifs et de contenus originaux lui permettant d'être intégrée, reconnue utile et ré-investissable. Son identité scolaire semble passer par la construction d'un corpus de connaissances, de savoirs et d'outils méthodologiques permettant aux élèves de s'intégrer dans la société et de gérer leur vie physique ultérieurement.

## **CONCLUSION :**

Nous avons parcouru, parfois survolé, presque un demi-siècle de l'histoire de notre discipline. Ce chemin nous a conduit à repérer des périodes caractéristiques en fonction de l'interaction de l'EPS avec le contexte politique, économique, social et idéologique spécifiques à chaque étape.

Dans ces contextes l'EPS avait un souci permanent d'intégration et de reconnaissance. L'EPS ne se conservait qu'en terme d'auxiliaire à d'autres préoccupations ou monopoles. Ainsi, avant de se constituer en une discipline d'enseignement originale et spécifique dans les années 1990, l'identité propre de notre discipline n'a jamais pu se définir d'une manière claire. Au service de la santé tant physique que morale, de la reconstruction et du redressement du corps et des esprits (années 1960 au début 1970.) L'EPS était située, dans les années 1980, au service d'une société nouvelle mouvante en définissant des enjeux modernes en adoptant un sport éducatif.

Dans un contexte propice aux changements et sur la base des recherches théoriques et scientifiques, l'E.P.S semble aboutir à la mise en place d'une didactique permettant de la différencier de la sphère sportive en redéfinissant ses finalités, ses contenus, son organisation et ses objectifs spécifiques. A l'heure où la mondialisation s'accroît et se décide et où les systèmes éducatifs étrangers vont être comparés et harmonisés, l'EPS doit assurer sa place et convaincre de son utilité, ceci passe, naturellement par la reconnaissance de son identité éducative en premier lieu.

**Par El Chaheb Mustapha, professeur agrégé d'EPS,  
Lycée Moulay Ismail, Meknès**